

# POINT PRESSE

Braud et Saint Louis, le 20/08/2024

## Suivi des étiages sur le bassin versant de la Livenne



Point de mesure sur le cours d'eau de Ferchaud



Mesure sur le cours d'eau des Hauts-Ponts



UNE ÉNERGIE COMMUNE !

**Sujet** : Mise en place d'un suivi annuel des débits estivaux sur les cours d'eau principaux du bassin versant de la Livenne.

**Lieu** : Le Bassin Versant de la Livenne (6 stations de mesures suivies hebdomadairement en période de basses eaux : au lieu-dit Azac (commune de Braud-et-St Louis, Livenne aval), à Etauliers (les Martinettes), entre Eyrans et Anglade (la Moulinade), à Saint-Aubin de Blaye (le Ferchaud), à Val-de-Livenne (les Hauts-Ponts), et à Montlieu-La-Garde (Livenne amont)).

**Personne référente** : Enora Hallosserie, chargée de mission GEMAPI : [enora.hallosserie@cc-estuaire.fr](mailto:enora.hallosserie@cc-estuaire.fr) ou 06.12.88.66.54

### **Contexte** :

Dans le contexte actuel de **changement climatique**, le bassin de la Livenne fait face à des **étiages de plus en plus sévères**. L'étiage correspond à la période où la lame d'eau du cours d'eau est la plus basse. Il est donc important d'adopter une **gestion adaptée** de la ressource en eau face à un **enjeu quantitatif grandissant**. Le premier pas vers la mise en œuvre de pratiques adéquates est donc la mise en place d'un **suivi**, afin d'apprendre à mieux connaître les comportements de nos cours d'eau face à ce dérèglement climatique.

Ainsi, le Service Eau et Environnement de la Communauté de Communes de l'Estuaire a mis en place un suivi des débits sur les cours d'eau principaux du Bassin Versant de la Livenne, dès juillet 2024. Cette démarche s'insère dans le cadre de la mise en œuvre d'un **suivi des étiages commun à tous les bassins versants bordant l'Estuaire de la Gironde**, mais également dans **une volonté propre à la collectivité** de mieux connaître les comportements de ses cours d'eau face au dérèglement climatique, et de sensibiliser les riverains sur la question. Ce suivi s'inscrit également dans le Projet de Territoires « Terres d'Estuaire 2032 », dans le cadre de la préservation et la protection des ressources naturelles et de la biodiversité.

**6 stations sont suivies hebdomadairement**, durant les périodes de basses à moyennes eaux, chaque année. Sur chaque station, le débit est relevé à l'aide d'un appareil de mesure nommé « règle transparente ». Des paramètres complémentaires sont également pris en compte, pour faire le lien entre les variations de débit, la température du cours d'eau, l'état de santé de la faune piscicole, ... Les stations se situent : à Braud-et-St-Louis (Livenne aval), à Etauliers (Martinettes), à Eyrans (Moulinade), à Saint-Aubin de Blaye (Ferchaud), à Marcillac (Hauts-Ponts), ainsi qu'à Montlieu La Garde (Livenne amont).

Ce suivi ayant aussi pour objectif de sensibiliser les riverains, une carte des points de suivi comportant les données principales relevées est accessible au grand public sur le site suivant : [sig-hautegironde.fr/lizmap/](http://sig-hautegironde.fr/lizmap/). Elle est mise à jour chaque semaine.

Le lien sera très prochainement diffusé sur le site internet de la CCE, sur la page du Bassin Versant de la Livenne. Pour toute question complémentaire, la technicienne rivière de la CCE reste à votre disposition : [enora.hallosserie@cc-estuaire.fr](mailto:enora.hallosserie@cc-estuaire.fr)